



MOTION DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

PORTANT SUR LA SITUATION DES ACTEURS DE JUSTICE AUX PHILIPPINES

* *

Le Conseil national des barreaux, réuni en Assemblée Générale les 11 et 12 octobre 2019,

Vu les Principes de base relatifs au rôle du barreau adoptés par le huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants qui s'est tenu à La Havane (Cuba) du 27 août au 7 septembre 1990,

Suite à l'assassinat de Jésus Acpal, Avocat philippin, assassiné le 20 septembre 2019.

RAPPELLE qu'il est le 9^{ème} avocat assassiné depuis le début de l'année 2019 et alors qu'en novembre 2018 on comptabilisait 34 assassinats d'auxiliaires de justice (10 magistrats et 24 avocats),

Qu'ainsi aux Philippines, un avocat est assassiné chaque mois en moyenne depuis 3 années.

RAPPELLE que la place, l'indépendance et la sécurité d'exercice des avocats et des magistrats est un marqueur de démocratie.

DEMANDE au gouvernement français d'intervenir activement auprès des autorités philippines afin que la sécurité des acteurs de justice soit assurée, qu'ils soient magistrats ou avocats.

* *

Fait à Paris, le 12 octobre 2019

Conseil national des barreaux

Motion portant sur les acteurs de justice aux philippines

Adopté par l'Assemblée générale des 11 et 12 octobre 2019